

# CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL 2021/2022

Ce document devra être préalablement renseigné par les parents au vu du dernier avis d'imposition.

Documents à fournir en mairie : original de votre dernier avis d'imposition et attestation CAF.

<b>Revenus déclarant 1</b> voir ligne «Total des salaires et assimilés» sur votre avis d'imposition	
<b>Revenus déclarant 2</b> voir ligne «Total des salaires et assimilés» sur votre avis d'imposition	
<b>Total des revenus</b> Total des revenus des déclarants 1 et 2	
<b>Revenus mensuels</b> Total revenus divisé par 12	
<b>Allocations Familiales</b> hors Allocation Logement	
<b>Total général</b>	
<b>Nombre de parts figurant sur l'avis d'imposition</b>	
<b>Total général</b> <hr/>	
<b>Nombre de parts impôts</b>	
<b>= Quotient familial</b>	

Quotient / Tarifs	Restauration	Accueil matin	1 <sup>er</sup> accueil maternelle : goûter récréation 16h30-17h30	1 <sup>er</sup> accueil élémentaire : atelier éducatif ou atelier activité 16h30-17h30	2 <sup>ème</sup> accueil maternelle et élémentaire 17h30-18h30	Surtaxe
inf ou égal à 534	2.85€	0.90€	0.55€	1€	0.90€	1.40€
Entre 534 et 686	3.40€	0.95€	0.60€	1.05€	0.95€	1.50€
Supérieur à 686	3.70€	1€	0.65€	1.10€	1€	1.60€

Je certifie l'authenticité des éléments fournis pour remplir cet imprimé et je déclare avoir pris connaissance du quotient familial et du tarif correspondant.

Nom, prénom :  
Signature

Marguerittes, le :